



**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **4 avril 2011**

Délibération n° 2011-2079

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Schéma d'accueil des entreprises - Requalification des zones d'activités - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique**

**Rapporteur : Madame Besson**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

**Séance publique du 4 avril 2011****Délibération n° 2011-2079**

commission principale : développement économique

objet : **Schéma d'accueil des entreprises - Requalification des zones d'activités - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis 1997, la Communauté urbaine de Lyon s'est engagée dans une démarche de requalification de ses principales zones d'activités. Le dispositif déployé sur 9 zones d'activités a été redéfini en 2003 afin de renforcer la capacité d'intervention, d'améliorer les partenariats avec les entreprises et d'assurer une bonne prise en compte des besoins et enjeux locaux dans la stratégie économique de l'agglomération.

Le plan de mandat 2008-2014 donne pour ambition d'assurer un accueil efficace et raisonné des entreprises sur le territoire communautaire. Pour cela, la Communauté urbaine s'est dotée en 2009 d'un Schéma d'accueil des entreprises (SAE) dont la vocation réside dans la régulation du marché foncier et immobilier afin de renforcer son caractère sécurisant et attractif. Outil d'anticipation, de programmation et de gestion, le SAE contribue à la lisibilité de l'offre économique de l'agglomération lyonnaise en identifiant des territoires stratégiques, en apportant une réponse foncière et/ou immobilière adaptée à la demande des entreprises et en hiérarchisant les opérations d'aménagement dans le temps et dans l'espace. En ce sens, la requalification des zones d'activités constitue un des volets opérationnels du SAE.

Les opérations réalisées dans ce cadre au cours du mandat 2001-2008 ont permis une remise à niveau des zones d'activités, en améliorant leur accessibilité et leur sécurité par des travaux de voirie ainsi que leur visibilité par le déploiement de mobilier de jalonnement et de signalétique. Le montant des investissements réalisés sur cette période s'élève à 20 M€. Le plan de mandat 2008-2014 a confirmé cette politique de requalification des zones industrielles.

Par délibération n° 2010-1314 en date du 15 février 2010, le conseil de Communauté a approuvé l'individualisation d'autorisations de programme sur les zones industrielles en requalification de la Communauté urbaine de Lyon. Cette décision a permis de poursuivre la politique de requalification et le programme d'intervention en faveur des entreprises implantées sur ces territoires, validé par le comité de pilotage SAE. Ce sont ainsi, sur l'année 2010, 8 opérations de voirie et de jalonnement signalétique qui ont été réalisées sur les 17 projets inscrits, pour un montant de 3 000 000 €.

Afin de poursuivre cette politique de requalification et de remise à niveau de l'offre d'accueil économique sur les zones industrielles, et suite à un travail de concertation et de priorisation réalisé auprès des entreprises et des communes, le programme d'intervention a été réactualisé et validé par le comité de pilotage SAE du 24 janvier 2011 et nécessite l'individualisation d'autorisations de programmes complémentaires comme ci-après annexées.

Le programme d'interventions est réactualisé chaque année, en fonction de l'état d'avancement des opérations, des besoins des entreprises, de leurs salariés et des capacités des services de la Communauté urbaine à réaliser.

Suite à cette étape, et après validation du nouveau programme de requalification par le comité de pilotage SAE, de nouvelles demandes d'individualisation d'autorisations de programmes relatives aux études et acquisitions foncières à mener, seront susceptibles d'être présentées au conseil de Communauté ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

### DELIBERE

**1° - Approuve** la poursuite de la requalification et de la remise à niveau de l'offre d'accueil économique et le programme d'intervention sur les zones d'activités de Mi-Plaine, La Mouche, La Vallée de la Chimie, Périca, Meyzieu-Jonage, Lyon sud est.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme A1-Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine pour un montant de 3 400 000 € TTC au titre du budget principal et 170 000 € HT au titre du budget annexe de l'assainissement sur les opérations suivantes :

ZI	APG A1 "Garantir le dynamisme économique du Grand Lyon" dépenses d'investissement	Montants AP votées au 15 février 2010	Montants AP complémentaire	Montant nouvelle AP globale
0888 - Mi Plaine	budget principal	1 263 658	200 000	1 463 658
	budget annexe de l'assainissement	73 046	0	73 046
0889 - La Mouche	budget principal	1 541 063	600 000	2 141 063
	budget annexe de l'assainissement	127 452	0	127 452
0890 - Craponne	budget principal	0	0	0
	budget annexe de l'assainissement	0	0	0
0891 - Vallée de la Chimie	budget principal	395 844	500 000	895 844
	budget annexe de l'assainissement	106 780	0	106 780
0892 - Périca	budget principal	467 531	100 000	567 531
	budget annexe de l'assainissement	80 000	0	80 000
0893 - La Soie La Rize	budget principal	742 797	0	742 797
	budget annexe de l'assainissement	42 393	0	42 393
0894 - Lyon Sud Est	budget principal	2 552 487	400 000	2 952 487
	budget annexe de l'assainissement	250 000	0	250 000
0895 - Meyzieu	budget principal	1 555 287	1 400 000	2 955 287
	budget annexe de l'assainissement	77 874	0	77 874
0896 - Lyon Nord	budget principal	10 145	200 000	210 145

	budget annexe de l'assainissement	0	170 000	170 000
	budget principal	900 000	0	900 000
2114 - Pôle économique Ouest	budget annexe de l'assainissement	50 000	0	50 000
Total	budget principal	9 428 812	3 400 000	12 828 812
	budget annexe de l'assainissement	807 545	170 000	977 545

**3° - La dépense** correspondante est répartie selon l'échéancier suivant :

Libellé	2011	2012	2013
budget principal	1 450 000 TTC	1 450 000 TTC	500 000 TTC
budget annexe de l'assainissement	170 000 HT	0 HT	0 HT

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.**